

PV de l'assemblée des comptes du 26 avril 2017 à la salle communale de
Montfaucon

Personnes présentes : Yves, Martial, Séba, JC, Dominik, Richard (Laety & Katia)
Excusées : Gaby

Il est 20h15, le président ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes pour ensuite passer à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par le Président
2. Désignation des scrutateurs
3. Lecture du dernier PV de l'assemblée du 08 Décembre 2016
4. Comptes 2016
5. Voter la modification de l'article 20 du règlement de jouissance des pâturages de l'ancienne commune de Montfavergier
6. Voter la modification du prix des corvées non-effectuées
7. Divers et imprévus

Martial prend la parole et annonce que le point 5 doit être annulé car il a appris, par la commune et le Canton, trop tard, que ça doit être publié à la commune 20 jours avant notre AG. Et ça n'a pas été fait. Ce point sera remis à l'ordre du jour de l'AG de cet automne. Et JC explique aussi que l'Economie Rurale avait dit qu'il y aurait une adjonction dans les règlements concernant une juriste prudence aux acquéreurs des droits en forme de location de terres, mais ils ne les ont pas fait et ne se feront pas.

2. Richard & Yves sont nommés scrutateur de la soirée.

3. Laety lit le PV, Dom demande s'il y a des questions et demande l'approbation de celui-ci par un levé de main.

4. Martial présente les comptes 2016, total des charges de 9'736.05, total des produits de 11'978.75, ce qui fait un bénéfice de Frs. 2'242.70, le compte épargne s'élève à Frs. 22'879.60. Séba demande ce que représente les 47.-- au compte dédommagement, Martial lui explique que ce sont les frais de timbres et imprimés de la secrétaire Laety. Corvées non-effectuées sont facturées au compte encrancement.
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Point 5 annulé.

6. JC explique que les corvées vont être augmentées à Frs. 130.--. ($5 \frac{1}{2}$ heures de travaux communaux \times 25.-- = 137.50). Si on va faire des travaux à l'heure en été, ça paie la corvée qui n'aura pas été faite au printemps. Si qq'un se blesse ou empêchement exceptionnel, on peut en parler au cas par cas. Il est demandé si ça représente bcp de corvées non-faites en 2016, JC dit que ça représente env. 10 %.

Le comité propose 130.--, y a-t-il d'autres propositions ? Richard trouve que c'est une bonne solution et le même prix pour toutes les corvées de 0 - 100 % est normal aussi. Dom demande d'approuver ce prix par un levé de main. 5 pour et 1 contre. Ce point est accepté. Il sera mis au budget pour l'AG de la commune cet automne et entrera en vigueur au printemps 2018.

7. Richard demande s'il peut mettre en corvées ou facturer à l'heure son travail de mars de débroussaillage. Martial lui dit de donner sa feuille au comité et il va étudier, et voir aussi les prix de la FAT pour les machines utilisées.

Katia demande si la broyeuse est comptée comme herser pour les corvées et Jc lui répond que oui. Elle va donner des copies de feuilles de boulots de mars à Martial afin que le comité étudie et discute combien compter en corvées et combien facturer en heures. (Max. 50% des droits d'encrannes)

Boulot de corvées : brûler les dépouilles de ce qui a été coupé en mars et après à voir entretien annuel. Dom demande si l'engrais est arrivé, JC lui répond qu'il a été livré ajh. (4 tonnes).

Séba demande si l'on ressème un peu où il y a eu les trous de sanglier. A voir comment ça pousse. Dom demande si on ressème où ça a été broyé et coupé vers Vernois. Si on fait des traitements contre les épines, le semis sera détruit. Ou peut-être un peu quand même sur les bords et aussi par les trous de sanglier en même temps.

Katia demande si elle peut mettre une 1 encranne en $\frac{1}{2}$ saison et donc en $\frac{1}{2}$. Il lui est répondu que oui mais elle doit être sortie au 1^{er} Août

JC a reçu une feuille du Canton lié à Hoduflu et doit tout noter les apports de fumures des gens, mais justement il n'a pas toutes les données et demande à ce que les ayants droits l'informe quand ils vont épandre afin qu'il ait un contrôle.

Pour l'encrannement, Martial informe les gens qu'ils doivent donner à Laetitia une liste avec N° d'oreille de la bête, date de naissance et aussi document d'accompagnement.

Dominik clôt l'AG, il est 21h50.